



ACTES

1^{ère} RENCONTRES CANYONISME & ENVIRONNEMENT EN RHÔNE-ALPES

St Gervais / Rencurel (Isère)

18 et 19 octobre 2014





Sommaire

1. Résumé	3
2. Synthèse des mots d'introduction	4
3. Exposé introductif de Mountain Wilderness	7
4. Présentation des acteurs participant aux rencontres	8
5. Immersion en Canyon	16
6. Échanges autour des impacts de la pratique sur les milieux	17
7. Présentation d'une analyse critique de la bibliographie	20
8. Synthèse des débats	21
9. Conclusions et suites	25
10. Liste des participants	26

Rédaction :

Martin Boissier (consultant, Intermède)

Hélène Luczyszyn, relecture et compléments (administratrice, Mountain Wilderness)

Jean Thévenon, résumé (administrateur, Mountain Wilderness)



1. Résumé

Les acteurs du canyonisme et de la protection des milieux aquatiques se sont réunis en Isère, les 18 et 19 octobre 2014.

Organisées par Mountain Wilderness en partenariat avec la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) et l'Association Rivière Rhône-Alpes (ARRA), ces rencontres ont rassemblé près de 70 personnes, représentant plus de 30 structures regroupées en quatre « mondes » d'acteurs : « pratiquants bénévoles et professionnels », « gestionnaires et protecteurs du milieu naturel », « partenaires » et « observateurs ».

Étaient ainsi représentés : les fédérations sportives, les syndicats de professionnels et d'autres pratiquants, des associations de protection de la nature et autres acteurs de la protection/gestion des milieux (conservatoires d'espaces naturels, écologues indépendants, ...), des syndicats de gestion des bassins versants et parcs naturels (régionaux, nationaux) et des partenaires institutionnels.

L'originalité de ces journées est d'avoir alterné travail de réflexion et sorties sur le terrain. Le samedi matin chacun des 4 « mondes » a listé ses missions, discuté ses valeurs, les problèmes rencontrés et les pistes de progrès envisageables.

Un temps fort : la descente de canyon

L'après-midi a débuté par des descentes de canyons, en groupes mixtes des 4 « mondes ». Pour certains, ce fut l'occasion de la découverte de ce milieu et de cette activité. A l'issue de la sortie, chacun a fait part de ses impressions. Plaisir, connaissance de soi, communion avec la nature, découverte, merveilleux, jeu de lumière, magnifique, milieu rare, eau, échange, partage... sont parmi les mots employés pour témoigner.

La journée s'est poursuivie par une analyse critique de la bibliographie consacrée à l'impact environnemental du canyonisme (44 travaux recensés) devant un auditoire très attentif malgré l'heure tardive.

Les débats devaient se terminer dimanche midi mais la plupart des participants ont souhaité les prolonger l'après-midi, montrant ainsi leur intérêt et leur engagement.



© Éric CHARRON

Les principaux thèmes abordés lors des débats

Comment améliorer la connaissance des impacts ?

Sujet difficile, voire polémique. Mais il est apparu que les scientifiques accompagnés par des pratiquants doivent aller dans le canyon étudier pour comprendre les pratiques et leurs impacts potentiels.

Comment améliorer les pratiques ?

Il existe des bases sur lesquelles s'appuyer : de nombreux ouvrages possèdent quelques pages sur les bonnes pratiques à adopter et désormais la formation du diplôme d'État de canyonisme comprend un module consacré à l'environnement. Mais des outils tels qu'un « code de bonne conduite » destiné à tous les pratiquants et des fiches par habitat pour les équipementiers et les encadrants seraient nécessaires.

Faut-il réguler la fréquentation ?

Lors des rencontres, la question du risque de surfréquentation a été posée. Sans qu'une définition ne soit clairement établie, l'aspect file d'attente des groupes est un critère reconnu de tous. Un consensus se dégage sur un double impact : physique sur les milieux et sensible sur la sensation de naturalité. Cette question a fait l'objet de vifs débats, dans un souci d'écoute réciproque, sans toutefois parvenir à une position partagée claire.

Les suites

Ces rencontres appellent un prolongement.

Les pistes de poursuite du travail commun concernent 3 volets :

- « connaissance des impacts » ;
- « sensibilisation des pratiquants » ;
- « formation des encadrants ».

2. Synthèse des mots d'introduction

Monique Faure, Maire de St Gervais

Elle est heureuse de nous accueillir, présente sa commune et constate que de nombreux pratiquants du canyon la fréquentent. Elle se félicite que chaque année les canyonistes proposent aux habitants de la commune de les encadrer pour une descente de canyon.

Vincent Lavergne, Président du Contrat de rivière Sud Grésivaudan

Il présente rapidement ce contrat de rivière, qui compte quelques actions en lien avec le canyonisme, sur les canyons des contreforts du Vercors, territoire choisi pour ces rencontres. Il se montre admiratif de la démarche des pratiquants qui prennent le temps de s'interroger sur leur pratique et ses impacts.



Fredi Meignan, Président de Mountain Wilderness

Il souligne que les eaux vives sont un trait marquant du territoire montagnard et représentent une richesse rare.

Pour Mountain Wilderness, la question du rapport de l'homme à la nature, et en particulier de l'homme à la nature "sauvage", est très importante.

Les canyons, avec la haute montagne, font partis des rares espaces relativement vierges de vie humaine. Ensemble, nous avons besoin de préserver ces rares territoires sauvages où les hommes peuvent faire l'expérience de s'immerger dans la nature.

Comment on y exerce une activité, économique ou récréative ? Comment on la partage ? Comment la gère-t-on ? Ce sont des questions essentielles pour travailler à un équilibre pour l'homme et son milieu naturel. Il s'agit plus de valoriser ces territoires d'exception pour mieux les préserver plutôt que de s'opposer et réglementer. Cet enjeu vital, pour le milieu et nos professions, passe par un travail en commun beaucoup plus régulier ; ces Rencontres en sont un bel exemple.

Julien Bigué, Association Rivière Rhône Alpes (ARRA)

Il présente cette association qui est un réseau créé il y a 15 ans et qui rassemble 332 adhérents, acteurs de l'eau de la Région Rhône-Alpes (collectivités, gestionnaires de bassins versants, bureaux d'études, partenaires institutionnels...). Son but est de fédérer les acteurs de l'eau et notamment les animateurs de la gestion globale des bassins versants (qui s'exerce souvent en Rhône-Alpes via des Contrats de rivière et/ou des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux - SAGE).



Marie Maussin, administratrice de l'ARRA, est animatrice du Contrat de Bassin « Isère en Tarentaise » et à ce titre, elle organise la concertation autour de l'eau. Elle travaille au quotidien avec tous les acteurs liés à l'eau pour les faire se parler et co-construire des actions. Un contrat de bassin (ou « de rivière ») est notamment l'occasion de mieux se faire connaître les différents « mondes » liés à l'eau. Cet objectif est également un des axes principaux de l'activité de l'ARRA et c'est en ce sens que le partenariat proposé pour l'organisation de ces rencontres ont été une évidence.

Dimitri Moine, chargé de mission sport de nature FRAPNA

Pour la FRAPNA, et en particulier le réseau régional sports de nature, l'enjeu est avant tout de concilier pratique et réduction de l'impact environnemental.

Hélène Luczyn, administratrice de Mountain Wilderness

Elle est l'initiatrice et la coordinatrice de ces rencontres. Elle se sent à l'interface des mondes d'acteurs invités aux rencontres, puisque travaillant à l'accompagnement des collectivités et des usagers pour la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques, et pratiquant le canyon depuis 20 ans. Elle se définit avant tout comme une "amoureuse des rivières". Après près de 2 années de préparation, des difficultés de ralliement des acteurs au projet et « quelques moments de solitude », elle se réjouit :

- de voir enfin se concrétiser ces rencontres, qu'elle souhaite n'être que le début d'une démarche de rapprochement et de travail en commun ;
- de l'importante participation, plus de 60 personnes de divers horizons, avec une belle représentativité des acteurs concernés.

De manière plus surprenante, ce sont les représentants de la pêche¹ qui ne sont pas là. Bien qu'ils aient été sollicités au même titre que les autres acteurs, mais peut-être pas avec autant d'énergie de la part des organisateurs pour les convaincre de participer ?

A l'origine de ces rencontres se trouvent un certain nombre de constats, craintes, envies, partagés par les trois associations initiatrices, mais dont Hélène s'est vite aperçue qu'ils n'étaient pas forcément partagés par le monde des pratiquants, en tout cas, pas dans leur ensemble. Elle pense que c'est parce que la plupart des discussions au sujet de l'activité canyon et de son impact environnemental se font sans eux, faute de connaissance de leurs représentants, faute de lieux de rencontre. Ces constats sont les suivants :

- il n'existe aucun protocole scientifique d'évaluation des impacts de l'activité,
- c'est un sujet localement conflictuel,
- les deux mondes des pratiquants et des protecteurs de l'environnement se connaissent peu ou mal,
- il n'y a pas d'outils de sensibilisation pointus/adaptés,
- l'image de l'activité est mauvaise au sein du monde de la protection de l'environnement,
- on pourrait faire des choses simples pour améliorer la situation.



Parmi les motivations plus conjoncturelles, on peut ajouter un certain nombre d'échanges, parfois très virulents qui ont eu lieu ces deux dernières années via les sites internet de l'ARRA et de « descente-canyon.com ». Notamment à propos du Canyon du Chaley, dans l'Ain, qui a focalisé beaucoup de crispations ces dernières années (2011-2012).

Hélène Luczyszyn tient à remercier :

D'abord tous ceux qui ont soutenu et participé au projet :

- au sein de Mountain Wilderness : Billy Fernandez, Jean Thevenon, Carmen Grasmick et aussi Catherine Ballesta pour les aspects administratifs ;
- au sein des structures partenaires : Claire Lagache (FFS), Norbert Apicella (FFME), Bertrand Hauser (site « descente-canyon.com »), Jacqueline Mélis (EFC), Laurence Boyé (CDPC74), Joël Mercier (AFC), Nicolas Berland (CREPS de Vallon Pont d'Arc) ;
- Julien Bigué et Marie Maussin pour l'ARRA, Dimitri Moine pour la FRAPNA,
- Les partenaires du projet : la Fondation de France (la première à nous avoir soutenus), le CGET, le Conseil général de l'Isère, la Fondation Petzl, La Fondation Nature et Découvertes et les magasins Satoriz.

Et les autres membres du « Comité de Pilotage » de ces rencontres, réuni à 4 reprises depuis avril 2013 et composé d'une quarantaine de personnes.

Martin Boissier, animateur des rencontres, Cabinet Intermède. Il est consultant - médiateur, travaillant sur les questions d'aménagement du territoire et principalement sur la gestion des bassins versants. Il aura la tâche d'animer les débats et de gérer le timing, serré, de ces rencontres.

¹ Six fédérations départementales de pêche et protection du milieu aquatique invitées (départements 01, 07, 26, 38, 73 et 74).



3. Exposé introductif de Mountain Wilderness

Cet exposé d'Hélène Luczyszyn - administratrice de Mountain Wilderness, qui visait à donner à l'ensemble des personnes présentes une première base commune de connaissance de la problématique, est articulé en 3 parties:

- Les spécificités de la pratique canyon et la situation des canyons au sein des espaces naturels remarquables en Rhône-Alpes,
- les différents acteurs et leur organisation (pratiquants / autres acteurs en canyon),
- les outils et initiatives existants à ce jour de prise en compte de l'environnement au sein de l'activité.

>> [Télécharger le diaporama de Mountain Wilderness](#)

Hélène informe que son travail de croisement des bases de données « canyons » et « milieux naturels remarquables », ainsi que l'état des lieux de la prise en compte de l'environnement dans l'activité (stage de 5 mois de Vincent Martin à Mountain Wilderness essentiellement basé sur des enquêtes²) font l'objet d'un rapport distinct qui sera diffusé en même temps que les actes.



² Merci à celles/ceux qui lui ont accordé du temps au printemps 2014.

4. Présentation des acteurs participant aux Rencontres

Pour commencer la présentation, les participants sont invités à se répartir dans la salle suivant :

- **Leurs lieux d'origine** : on constate qu'un certain nombre d'acteurs ne sont pas de Rhône-Alpes, les rencontres sont régionales, mais leur originalité attire au-delà de la région. On note également que les participants préfèrent se répartir par massifs plutôt que par départements.
- **L'échelle que le participant représente** : celle-ci va du massif ou du département à l'échelle nationale en passant par le niveau régional.
- **Leur degré de pratique du canyon** : on constate que la grande majorité des participants ont déjà pratiqué le canyon ; les professionnels, les représentants des pratiquants bien sûr, mais également une partie des représentants des autres "mondes" (écologues, techniciens de rivière, etc.) qui peuvent également être des canyonistes, plus ou moins réguliers.

Les participants sont ensuite invités à se répartir par "monde". Trois mondes sont proposés :

- 1 Le monde des pratiquants
- 2 Le monde des gestionnaires et des protecteurs des milieux
- 3 Le monde des partenaires

Une chercheuse et trois représentants du ministère choisissent de constituer un monde à part : celui des « observateurs ».

La consigne est donnée aux participants de rédiger un poster, sous forme de blason comprenant une devise, les objectifs et actions de ce groupe, ses valeurs et un symbole les représentant. Chacun des mondes arbitrairement constitué est invité à discuter pour voir s'ils sont en mesure de parler d'une seule voix (et donc de faire un seul blason) ou s'ils doivent se scinder en sous-groupes réalisant chacun leur blason.



© Éric CHARRON

Les pratiquants

Après discussion, et bien qu'ayant beaucoup à partager, ce monde s'est séparé en deux sous-groupes : les professionnels et les non professionnels.



Les syndicats de professionnels (SNAPEC, SNGM, SNPSC, ...)

Présentation d'Eric Charron

Ce monde est composé des syndicats de professionnels du canyonisme (SNAPEC, SNGM, SNPSC, ...) ; nous représentons donc les professionnels de cette pratique. Nous avons presque tous un Brevet d'État d'éducateur sportif.

Ce qui nous réunit, c'est qu'on a envie de travailler de notre passion et de vivre dans la nature, même si aujourd'hui c'est moins vrai qu'il y a une dizaine d'années, car de plus en plus d'entre nous vivent en ville.

Nos missions :

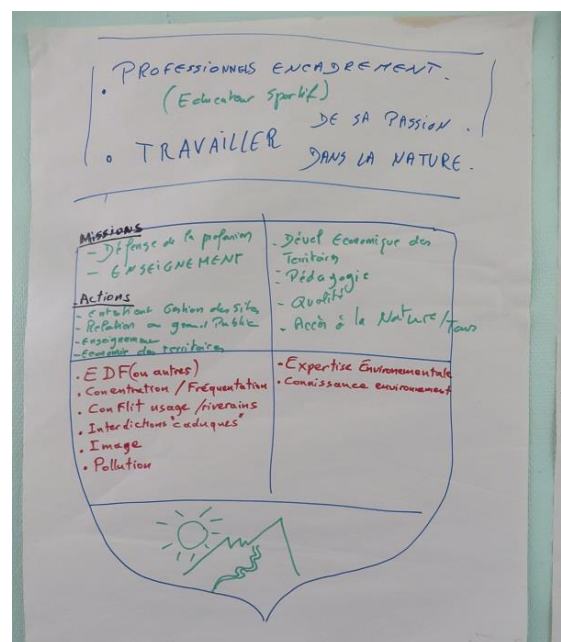
Pour les syndicats, la défense de la profession, pour nos adhérents : l'enseignement.

Nos actions :

- L'entretien et la gestion des sites.
- Assurer l'interface avec le grand public.
- Il ne faut pas oublier que nous participons de manière importante à l'économie des territoires.

Nos valeurs :

- La pédagogie.
- La qualité.
- Le libre accès à la nature pour tous.



Les problèmes rencontrés :

Des problèmes avec certains acteurs, EDF notamment et c'est peut-être dommage qu'ils ne soient pas invités. (Réponse des organisateurs : ce sont probablement plus les pratiques d'EDF qui ont un impact sur la pratique du Canyon et les milieux que l'inverse, EDF n'avait donc pas vraiment sa place dans ces rencontres).

La question de la concentration de la fréquentation, voire de la surfréquentation de certains sites est une question importante.

Les conflits d'usages avec les riverains sont relativement fréquents.

Ils existent des interdictions, elles sont parfois anciennes et se basent sur des prétextes qui nous semblent contestables.

On a aussi un problème d'image, on gagne de l'argent avec le canyon, et visiblement ça gêne certains. Est-ce que c'est sale de gagner de l'argent ? Parfois, dans le regard des environnementalistes, on a l'impression que oui.

Ce sur quoi on veut avancer :

Nous voulons renforcer notre expertise environnementale et notre connaissance de l'environnement dans lequel on travaille.

Notre symbole : Le paysage qui symbolise le milieu dans lequel on travaille.

Les fédérations sportives (FFME, FFS, FFCAM)

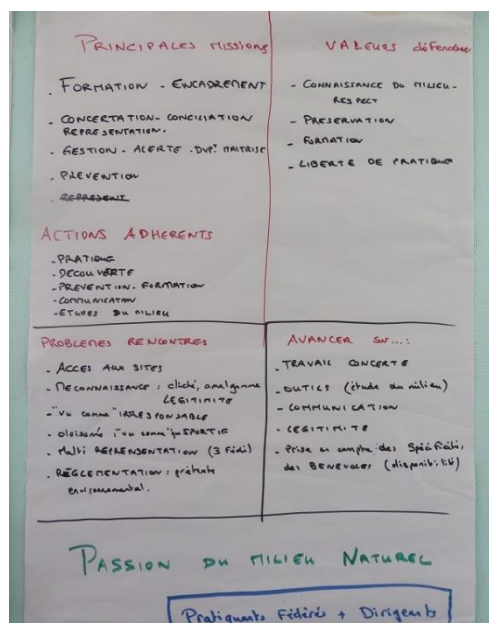
Présentation de Claire Lagache

Nous sommes similaires aux professionnels, mais on voulait se présenter de manière séparée parce que nous n'avons pas les mêmes pratiques, même si, au fond, nous avons les mêmes objectifs, les mêmes problèmes et les mêmes valeurs.

Notre motivation, c'est la passion du milieu.

Principales missions :

- Un développement maîtrisé de la pratique, pas forcément des sites mais plutôt des adhérents.
- La gestion des sites, avec la notion d'alerte, de sentinelle. On alerte en cas de problème.
- La préservation des sites de pratiques qui passe par la formation, l'encadrement, la formation des cadres qui vont encadrer les licenciés sur le terrain et qui vont leur faire partager des valeurs, au niveau environnemental, sécuritaire...
- La concertation, la représentation de notre activité dans des instances. D'ailleurs on n'est pas assez souvent interpellés pour être présents autour d'une table, notamment parce qu'on fonctionne essentiellement sur la base du bénévolat.



Nos valeurs :

- Connaissance du milieu : expertise environnementale (FFS agréée Sport et Protection de l'Environnement).
- Préservation et respect du milieu.
- Formation, notamment avec la mise en place (en cours) d'un module environnement (équipier scientifique) pour le canyon.
- La liberté de la pratique.

Les problèmes rencontrés :

- L'accès aux sites. Souvent le prétexte environnemental est utilisé mais il cache généralement des problèmes fonciers ou de conflits d'usage.
- Un manque de reconnaissance, un besoin de légitimité, notamment pour être présents autour d'une table.
- Un problème d'image, ne pas être vu comme irresponsable, ou uniquement comme "sportifs", consommateurs d'un espace.
- Un problème de représentation, nous sommes trois fédérations légitimes pour parler des canyons.

Ce sur quoi on veut avancer :



- Travailler de manière concertée
- Développer des outils, notamment pour la connaissance du milieu
- La communication
- La légitimité
- La prise en compte de nos spécificités et notamment des problèmes de disponibilité des représentants de nos structures qui sont des bénévoles.



© Éric CHARRON

Les gestionnaires et protecteurs de milieux aquatiques (Syndicats de bassin versant, Parcs, Conservatoires, Associations...)

Présentation de Marie Maussin et Nicolas Rosset

Nous avons beaucoup discuté pour savoir si nous allions faire plusieurs blasons ou un seul, car nous étions un groupe assez diversifié. Nous sommes d'accord sur des valeurs communes mais nous avons chacun des particularités :

Les gestionnaires de milieux aquatiques, nous représentons :

- des collectivités locales, nous animons des démarches concertées (donc multi-acteurs) ;
- les protecteurs des milieux naturels (FRAPNA, LPO) ;
- les conservatoires et les Parcs qui sont un peu à cheval entre les gestionnaires et les protecteurs ;
- la protection, la réglementation et la connaissance des milieux avec l'ONEMA.

Notez que la connaissance est une préoccupation de tous les membres du groupe.

Notre devise :

Mieux connaître pour mieux gérer et protéger.

Nos actions / missions :

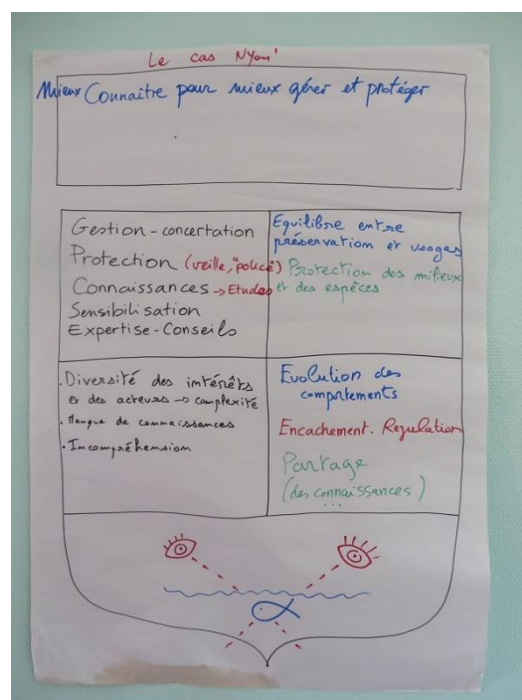
- La gestion et la concertation (de manière très large, allant de la gestion administrative à l'animation de réunions de concertation)
- La protection du milieu par la veille, le suivi écologique, la régulation (certains ont un pouvoir de police)
- L'acquisition de connaissance (suivis, études)
- La sensibilisation
- L'expertise et le conseil

Nos Valeurs :

- Le respect d'un équilibre entre la préservation des milieux et les usages
- La protection des milieux et des espèces

Les problèmes rencontrés :

- La gestion de la complexité, notamment à cause de la diversité des intérêts et des acteurs
- Le manque de connaissances
- Les incompréhensions entre acteurs



Pour les protecteurs (intervention de Nicolas Roset de l'ONEMA), il est important de souligner qu'il faut souvent intervenir vite avec une certaine pression, lorsqu'un problème se pose parce qu'il faut rapidement apporter des solutions, donc sans forcément avoir le temps d'intégrer les points de vue des uns et des autres. L'ensemble est complexe, car il y a différents niveaux d'intérêts, mais aussi parce qu'il y a un manque de connaissance du milieu. Le manque de connaissance du milieu est un facteur de crispation. Moins on le connaît, plus on est potentiellement dans un conflit d'intérêt. Souvent des incompréhensions sont générées et le jeu d'acteurs intervient alors qu'on se connaît mal les uns les autres.

Ce sur quoi on veut avancer :

- Une évolution des comportements
- Un encadrement, une régulation des pratiques
- Le partage, notamment des connaissances
-

Notre symbole : Un regard croisé sur les milieux

Les partenaires (Conseils Généraux, Parcs, CREPS, Mountain Wilderness,...)

Présentation de Yannis Ameziane

« Avec les deux », c'est le nom de notre groupe, avec l'idée que nous sommes des facilitateurs.

Notre devise :

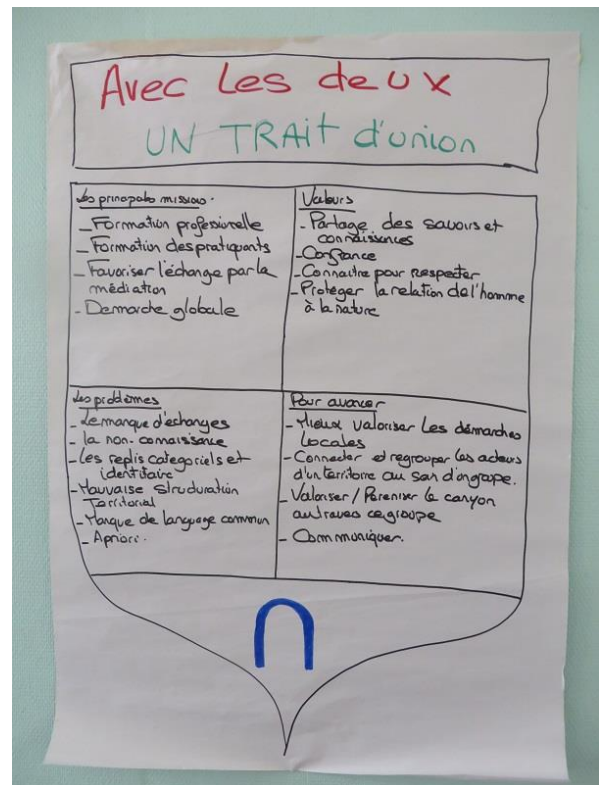
- Un trait d'union

Nos missions :

- Formation professionnelle et formation des pratiquants qui sont complémentaires, doivent avancer dans le même sens et au même niveau.
- Favoriser l'échange par la médiation, la concertation, pas uniquement en cas de conflits, mais assurer une continuité des échanges.
- Le tout dans une démarche globale.

Nos valeurs :

- Partage du savoir et des connaissances.
- La confiance respective.
- Mieux connaître pour mieux respecter, importance de la transparence de l'information.
- Protéger la relation de l'homme à la nature, ne pas considérer que la nature doit être mise sous cloche.





Les problèmes rencontrés :

- Le manque d'échange entre les acteurs.
- Le manque de connaissance du milieu.
- Les replis catégoriels et identitaires.
- La mauvaise structuration de l'activité canyonisme.
- Le manque de langage commun et les *a priori*.

Ce sur quoi on veut avancer :

- Mieux valoriser les démarches locales.
- Regrouper et connecter les acteurs au sein d'un groupe.
- Valoriser / Pérenniser la pratique au travers de ce groupe.
- Communiquer.

Les observateurs (Ministères et universités)

Présentation de Thérèse Perrin

Notre devise :

Écouter et comprendre

Nos missions :

Produire de l'analyse et de la connaissance pour éclairer les politiques publiques, les universitaires par leurs travaux, les gens du ministère par leur vocation même.

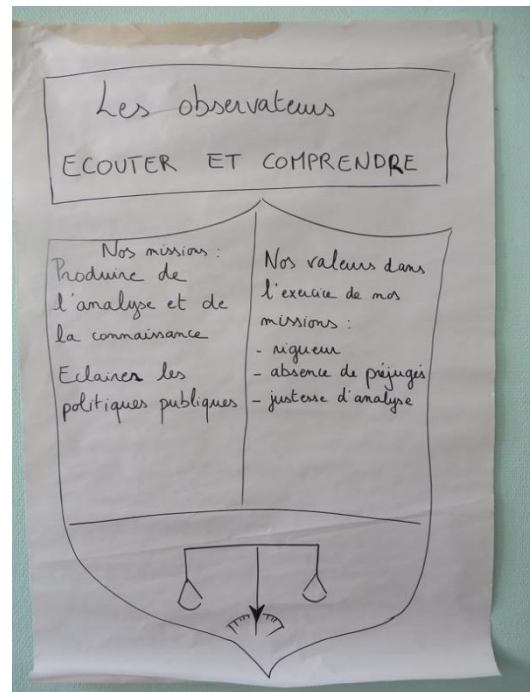
Nos valeurs :

Celles d'une démarche scientifique :

- Rigueur
- Absence de préjugés
- Justesse de l'analyse

Notre symbole :

La balance, qui symbolise non pas la justice, mais l'équilibre des analyses.



Thérèse Perrin, interrogée sur la présence des deux ministères (Environnement et Jeunesse et Sports), explique être venus en « simples observateurs », intéressés par la démarche puisque chargés d'une « mission interministérielle d'expertise relative au développement des sports d'eaux vives en France et à leur impact sur les milieux aquatiques ». C'est une mission interministérielle pour favoriser les regards croisés et écouter la diversité des messages.



5. Immersion en Canyon

L'après-midi a débuté par la descente d'un canyon (le Versoud pour certains, les Carmes pour les autres), en groupes mixtes de canyonistes et de représentants des autres mondes. Un petit groupe constitué de personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas faire un canyon est allé découvrir les rives et le milieu du canyon des Ecouges, à pied sec.

Ensuite, chacun a été invité à noter sur des post-it :

- d'une part, ses impressions, sensations liées à la pratique,
- d'autre part, les impacts potentiels de la descente en canyon sur le milieu naturel.

Voici les mots écrits par les participants sur les impressions, sensations suite à la sortie :

Plaisir

Connaissance de soi

Amuser / plaisir / Foi / Cohésion

Échange / partage

Site sauvage / Dehors / Exploration / Eau

On a écouté le témoignage d'un professionnel

On a attrapé une grenouille rousse

Communion nature

Convivialité

Magnifique / beau milieu

Milieu Voyage / technique / beauté

Canyons, les + : milieu méconnu, ambiance, lumière, ludique, sensations

Passion / technique / voyage / environnement / découverte / eau

Découverte

Merveilleux jeu de lumière

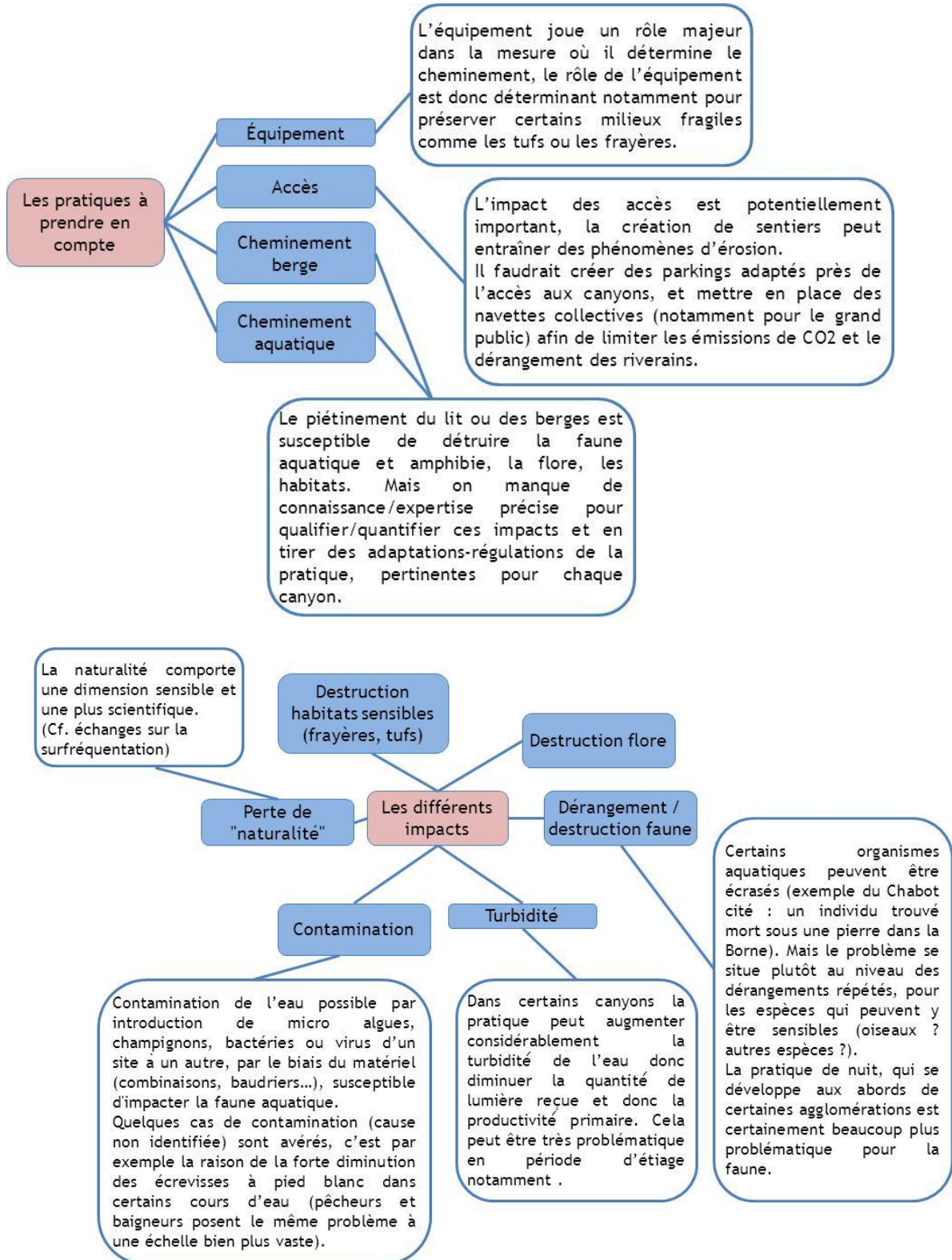
Très bel endroit



© Éric CHARRON

6. Échanges autour des impacts de la pratique sur les milieux

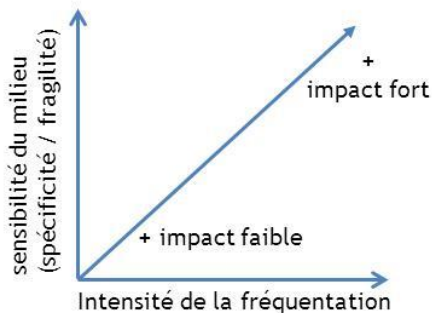
Les schémas ci-dessous représentent les différents types d'impact repérés lors des échanges et synthétisent le contenu de ces échanges.





Une diversité... de sites, de sensibilité, et de niveau d'impact :

Les participants semblent tous d'accord pour dire qu'il est très difficile de parler de l'impact du canyonisme sur les milieux d'une manière générale. En effet, certains sites sont très sensibles, d'autres très peu, certains sont très fréquentés d'autres très peu.



Comme le montre le schéma ci-contre, le niveau d'impact peut être caractérisé en fonction des deux critères (sensibilité du milieu / intensité de la fréquentation), et peut-être également de la manière dont la pratique se fait (pratique plus ou moins adaptée à la prise en compte de l'environnement). Les pratiquants insistent sur la diversité des milieux et les spécificités de chaque canyon.

Des impacts à relativiser ?

Pour certains, l'impact des canyonistes serait minime par rapport à une crue. A cet argument, il a été répondu qu'une crue est un phénomène naturel et très ponctuel auquel la faune est adaptée, à la différence du canyonisme : dans certains sites, plus d'une centaine de personnes passent chaque jour en été. De plus, on ne connaît pas de mécanismes adaptatifs autres que la fuite (qui use de l'énergie, et peut entraîner la migration de la population au-delà d'un certain seuil de tolérance) que la faune puisse mobiliser pour faire face au dérangement lié à la pratique du canyon. Il ne faut donc probablement pas trop s'abriter derrière ce type d'argument.

Plusieurs interventions amènent à reconsidérer l'impact selon une question d'échelle. Par exemple, en Corse, sur 1780 km de ruisseaux, seulement 9 km sont utilisés pour le canyonisme. La question de la spécificité du milieu canyon est donc posée (également lors de la synthèse bibliographique) et à considérer dans toute sa complexité : si avoir un impact sur un milieu très spécifique (rare) peut être considéré comme plus grave que d'avoir un impact sur un milieu plus banal, qui aurait une capacité de rémanence plus grande, l'impact ne doit pas être évalué uniquement en absolu, en faisant abstraction du reste du cours d'eau (parties non pratiquées) et des autres cours d'eau de configuration similaire non pratiqués dans le massif. La bonne échelle d'approche en écologie n'est pas l'échelle du site (d'un projet, d'une pratique) mais celle de l'aire de présence (avérée ou potentielle) des populations des espèces susceptibles d'être impactées par l'activité. Le reproche que l'on peut faire à la bibliographie sur le sujet est d'avoir quasiment systématiquement omis cet élément pourtant important.

Enfin, il est souvent difficile, de faire la distinction et de relativiser l'impact des canyonistes et celui des autres usagers (pêcheurs, baigneurs...) ou des autres usages (rejets, prélèvements, ...). Même si très souvent, la pratique peut être le seul impact subi par le canyon, les canyons étant généralement dans des secteurs très naturels.

7. Présentation d'une analyse critique de la bibliographie

Le bureau d'études GEN-TEREO (Anne Dos-Santos) présente une synthèse de la bibliographie existante concernant l'impact environnemental du canyonisme. Cette synthèse porte sur 44 documents. On retiendra de cette présentation que les études relatives à l'impact du canyonisme sur les écosystèmes sont très partielles, parfois partiales, et manquent de mise en perspective (relativisation par rapport au bassin versant, discussion de l'impact au regard de la sensibilité effective des espèces présentes et de la pratique du site, ...). Les conséquences de l'activité sont donc à ce jour très mal qualifiées et quantifiées.

>> [Télécharger le diaporama de TERE0](#)

Il est rappelé que le travail d'Anne est capitalisé dans un document sous la forme de fiches de lecture, en cours de finalisation, qui sera bientôt diffusé, avec le rapport d'état des lieux rédigé par Mountain Wilderness.



8. Synthèse des débats

Nous présentons ci-dessous une synthèse des débats ayant eu lieu durant les rencontres (voire en préparation de celles-ci), en particulier durant les échanges du dimanche.

Comment améliorer la connaissance ?

Les pratiquants insistent sur le besoin qu'ils ont de mieux connaître le milieu dans lequel ils évoluent pour mieux le préserver. Ainsi, ils défendent l'idée de réaliser quelque chose comme des fiches par habitat pour identifier les espèces et leur sensibilité. Il faudrait également que chacun des canyons les plus fréquentés soit décrit précisément du point de vue des habitats et espèces présents, ou plus généralement au sein d'une sorte de classification des canyons pour savoir à quelle espèce porter attention (et de quelle manière y faire attention). Sont évoqués : typologie de vulnérabilité potentielle, description par habitat ou par groupe taxonomique / milieu, approche surfacique des habitats impactés par le parcours dans le canyon³, liste de questions à se poser sur son impact lorsqu'on aborde un canyon...

Hélène Luczyszyn défend l'idée qu'il n'est pas opportun de réaliser des études longues et coûteuses⁴ dans tous les canyons pour préciser les impacts environnementaux du canyonisme. Des écologues compétents sont en mesure d'apporter des pistes solides en quelques jours de travail. Un ou deux experts bien choisis et accompagnés dans un canyon par les pratiquants peuvent en effet en dire beaucoup sur la sensibilité/spécificité du canyon et l'impact de la pratique. Ce type de protocole d'étude rapide (expertise) devrait probablement être favorisé dans la plupart des cas pour réserver les études scientifiques complètes aux quelques canyons à forts enjeux environnementaux. On pourrait faire un cahier des charges type d'expertise, validé collectivement.

Dans tous les cas, il faut que les scientifiques aillent dans le canyon pour comprendre les pratiques et leurs impacts potentiels. Le module "équiper scientifique" (stages scientifiques thématiques) de la FFS pourrait être utilisé à cet effet en canyon.

Tous les participants s'accordent sur l'intérêt d'une classification / typologie des canyons au regard de leur sensibilité environnementale. Par ailleurs, il leur semble important de savoir si les habitats et espèces se trouvant dans un canyon fréquenté existent aussi en amont ou en aval de la portion pratiquée, et/ou dans d'autres canyons voisins non pratiqués. On insiste ainsi sur la nécessité de réaliser des études dans un contexte global (pas seulement sur la portion de canyon fréquentée) et c'est souvent ce qui manque dans les études existantes.



© Éric CHARRON

³ Car il est rappelé que le cheminement naturel et l'équipement en place amènent à ce que la majorité des pratiquants passent quasiment au même endroit, sur une bande de largeur très réduite.

⁴ Ces études scientifiques sont intéressantes si elles se donnent vraiment les moyens d'un examen complet des différents compartiments du canyon ; ce qui n'a jamais été vraiment le cas jusqu'à présent (les études existantes sont de « mauvais compromis » : ni de vraies expertises rapides sollicitant des experts compétents, ni de vraies études scientifiques robustes).

Le diagnostic dans le cadre de l'ouverture du canyon de Lavalens commandité par la CDESI⁵ de l'Isère, cité en exemple, est intéressant, mais c'est une démarche lourde (3 ans) qui comporte ses propres limites (le canyon va être dépollué avant ouverture, il sera peut-être difficile de faire la part des choses entre l'état des lieux initial et l'impact de la pratique, ...).

Comment améliorer les pratiques ?

Loin de partir de rien, il existe des bases sur lesquelles s'appuyer :

- la plupart des ouvrages traitant de canyonisme (topo et guides techniques) possèdent a minima quelques paragraphes sur les bonnes pratiques à adopter. Il pourrait être utile de les revisiter et de voir ce qui doit être complété, précisé, revu au regard des connaissances scientifiques ;
- au cours de la formation au Diplôme d'État de canyonisme, une douzaine de jours est consacrée à l'environnement. Ce module est probablement perfectible mais la question se pose surtout de tous ceux qui n'ont pas bénéficié de cette formation et qu'il faudrait toucher via la formation continue.

Il est évoqué l'idée d'un besoin de deux outils différents, un pour les pratiquants (« grand public »), l'autre pour les équilibreurs et les encadrants :

- Un « code de bonne conduite » destiné à tous les pratiquants, à diffuser très largement ;
- Des fiches génériques par habitat et/ou par espèce, associées à une typologie des canyons (par grandes régions biogéographiques), mobilisables en fonction du type de canyon dans lequel on se trouve.

A ces deux outils mobilisables pour tous les canyons, on ajoutera bien sûr, pour les canyons ayant fait l'objet d'une étude spécifique, une description et des recommandations spécifiques (par exemple consignées dans une plaquette « environnement » du canyon).

Faut-il réguler la fréquentation ?

A plusieurs reprises, la question de la surfréquentation est posée durant les rencontres. Sans qu'une définition ne soit clairement établie, on s'accorde pour parler de surfréquentation lorsque les groupes se succèdent et doivent attendre les uns derrière les autres. Les participants s'accordent sur le double impact de celle-ci :

1. impact physique sur les milieux,
2. impact sensible : perte de sensation de naturalité.

NdR : il serait probablement utile de mieux définir la surfréquentation, peut-être selon ces deux entrées.

- **Concentrer ou diffuser la pratique ?**

Y a-t-il vraiment une notion de seuil au-delà duquel la pratique mettrait le milieu en péril ? Quel est le bon indicateur (nombre total de pratiquants journalier, hebdomadaire, ..., fréquence des dérangements⁶, ...) ? Que l'on dépasse ou non un certain nombre de canyonistes par jour ou par semaine, le milieu n'est-il pas de toute façon impacté ? Vaut-il mieux concentrer les pratiquants sur un nombre de canyons restreints, quitte à les « sacrifier », ou vaut-il mieux répartir l'activité sur un plus grand nombre de sites ? Un participant prend la parole pour défendre cette idée de sacrifier certains sites et d'en préserver d'autres totalement. Dans la majorité des massifs, comme ici dans le Vercors, le nombre de canyons très fréquentés (où les « pro » exercent) est très réduit, cela favorise "naturellement" la concentration.

NdR : A cette première question, le débat (trop court) n'a donc pas permis d'apporter une réponse claire mais il est important de la garder en mémoire et que les scientifiques qui travailleront en canyon tentent d'y répondre.

⁵ Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, relatifs aux sports de nature.

⁶ 10 personnes se succédant tous les ¼ d'heure et le passage d'un groupe de 10 personnes en même temps n'auront certainement pas le même impact.

- **Surfréquentation et « naturalité »**

Un certain nombre de questions sont posées. Les gens prennent-ils autant de plaisir à descendre un canyon surfréquenté ? D'ailleurs, est-ce réellement l'image du canyonisme que l'on souhaite donner, et les valeurs que les professionnels veulent transmettre ? La "massification" n'est-elle pas contradictoire avec ces valeurs ? La sensation de naturalité ne disparaît-elle pas si le site est très fréquenté ?

Certains pensent que selon ce que recherchent certains pratiquants non autonomes (sensations, peu d'efforts), un canyon artificiel pourrait les satisfaire ! D'autres s'insurgent contre cette idée en disant que même surfréquenté, le milieu naturel n'offre pas la même expérience qu'un milieu artificiel. Il existe des canyons en Corse avec plus de 1000 personnes/jour et des clients satisfaits malgré tout ...

On ne parle pas ici des pratiquants autonomes, qui eux recherchent très majoritairement la sensation de naturalité (et évitent les périodes de surfréquentation). Sont évoquées à ce titre deux pratiques certes anecdotiques, de nuit et en hiver, mais qui contribuent à limiter encore plus les périodes « de repos » / tranquillité du milieu. Des débats engageant des questions de société sont ensuite amorcés : la régulation ne pousse-t-elle pas à une forme d'élitisme ? L'accès à tous, le libre accès est-il un but à poursuivre ? N'est-ce pas une illusion au vu du coût de la pratique ?

- **Interdiction**

Concernant l'interdiction, les participants s'accordent pour dire qu'elle ne doit intervenir qu'en dernier ressort, mais qu'elle peut l'être sur certains sites particulièrement sensibles. Ce qui est important c'est que les pratiquants puissent comprendre les raisons de l'interdiction et que celles-ci soient bien réellement écologiques⁷. Auquel cas le respect de l'interdiction ne pose pas de problème. L'interdiction peut bien sûr ne porter que sur une partie du canyon et/ou sur une période de l'année.

L'exemple d'une interdiction justifiée est donné ; il s'agit du canyon de l'Hort de Dieu, dans le Gard, sensible pour les populations d'Aigle royal et d'Écrevisses à pieds blancs qui s'y trouvent. Depuis l'interdiction de l'accès au canyon, la population de ces dernières a été multipliée par 100. Cet exemple semble justifier que certains « réservoirs biologiques » soient préservés de la pratique.

- **Régulation**

Pour éviter la surfréquentation, la régulation de la pratique peut s'imposer. Cela peut prendre la forme d'une « autorégulation » des professionnels (mais selon certains, cela n'a pas fonctionné par exemple en Ardèche), ou être imposé par une instance extérieure comme dans le Verdon. Dans ce cas, pour accéder à certains canyons, il faut avoir suivi une formation spécifique organisée par le Parc Naturel Régional et s'inscrire de manière contingentée via un outil internet.

Certains soulignent que toute régulation (ou interdiction) va entraîner un report sur d'autres sites, cela est à prendre en compte. D'où l'importance que la réflexion soit globale, à l'échelle du massif et non canyon par canyon.



⁷ Sont évoqués à plusieurs reprises des cas où les pratiquants estiment que l'argument écologique n'est qu'un prétexte ; les raisons réelles relevant plus du conflit de riveraineté ou d'usages.

- **La profession et la surfréquentation**

Si certains pensent que la régulation peut être le fait des professionnels (ce que font la plupart par exemple en limitant les groupes à 8/9 personnes), d'autres pensent qu'il est illusoire de penser que la régulation va émerger de l'intérieur, les enjeux économiques étant trop importants.

La concentration de la période de fréquentation (mi-juillet à mi-août) est un véritable problème pour les professionnels qui doivent assurer une part importante de leurs revenus sur cette très courte période.

Une personne pense que le fait que certains professionnels concentrent toute leur activité sur le canyon peut pousser à la surfréquentation, par manque de choix. Dans la même veine, le fait qu'il y ait 30 diplômés par an au Diplôme d'État Canyon interroge certains participants (qui trouvent ce nombre important). Pour autant, les professionnels rappellent que ce ne sont pas eux qui créent la demande mais leur clientèle et que le nombre de sites fréquentés par eux est très faible (quelques-uns par massif⁸).

- **L'avenir de la question de fréquentation**

Au-delà d'un certain seuil de pratique, l'impact semble donc indéniable, même si on peine à le qualifier et quantifier précisément, l'écologie étant une science complexe. Par contre, est mis dans la balance le poids du canyonisme pour l'activité économique d'un territoire au regard de l'impact sur le milieu, ainsi que le besoin croissant et légitime de la population de « s'évader, se ressourcer, profiter de la nature » en montagne.

A la question de savoir si cette problématique allait être de plus en plus aiguë, les participants semblaient d'accord pour dire qu'après vingt ans de forte augmentation, le nombre de pratiquants en canyon semblait se stabiliser, notamment pour des raisons économiques. Par ailleurs, le nombre de sites de pratique, et notamment celui des sites très fréquentés (utilisés par les professionnels) n'augmentera quasiment plus (tous les canyons vraiment intéressants sont équipés). L'impact de l'activité ne sera donc vraisemblablement plus une problématique croissante à l'avenir.



⁸ Sans comparaison possible très inférieur au cas de l'escalade par exemple, où les voies se comptent par centaines dans chaque massif.



9. Conclusions et suites

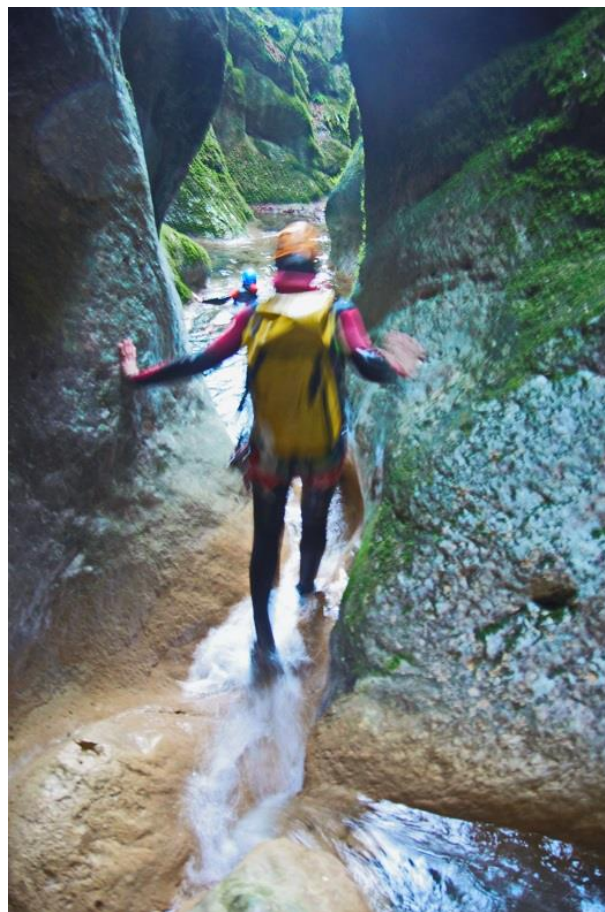
Bien qu'aucune évaluation formelle des journées n'ait été réalisée, les participants ont semblé largement satisfaits de ces rencontres. En témoignent les retours à chaud qu'ont pu récolter les organisateurs, mais surtout l'important taux de participation à l'après-midi du dimanche. En effet, les organisateurs n'avaient pas prévu que les participants seraient aussi nombreux à rester pour ces échanges.

L'objectif d'une meilleure interconnaissance, qui était une des motivations de base des rencontres, semble être largement atteint.

Reste à ce que chacun des participants se fasse le relais des rencontres dans sa propre structure. Il est convenu que cela se fasse d'abord sur la base de son vécu et des supports transmis par Hélène Luczyszyn, puis sur la base des présents actes.

Les trois volets possibles de poursuite du travail commun sont :

- le volet « connaissance des impacts »,
- le volet « sensibilisation des pratiquants »,
- le volet « formation des encadrants ».



© Éric CHARRON

10. Liste des participants

ILS SONT ASSOCIÉS AU PROJET



Monde du canyonisme

AGESSEC 01	FONTANA	Guy
Association Française de Canyon (AFC)	MERCIER	Joel
Association Française de Canyon (AFC)	CHENE	Myriam
CDPCanyon74	BOYE	Laurence
FFCAM - Rég RA + Nat	OLIVA	Jean-Louis
FFME - Nat	APICELLA	Norbert
FFS - Comité Régional RA	PELOUX	Patrick
FFME07	MOULIN	Abel
FFME69 - EFC	MELIS	Jacqueline
FFS - EFC	GIARDINO	Jean-Louis
FFS - Nat	LAGACHE	Claire
Prof-SNAM38 - CAF de la Mure	BASSET	Jérôme
SNAPEC	DESORT	Morgan
SNAPEC	CASSAN	Maxime
SNGM	CAVORET	Pascal
SNPSC	LAUSSAC	P.B.
SNPSC	BOUILHOL	Chris
SNPSC	CHARRON	Eric
Autres pratiquants	BONNARDEL	Didier
Autres pratiquants	FRECHIN	Gerald
Autres pratiquants	PLANS	Olivier
Autres pratiquants	BENELLE	Sébastien
Autres pratiquants	CHAUVET	Pauline
Autres pratiquants	MAYENCON	Yanis
Autres pratiquants	BALLET	Jean-Benoit

Monde gestion / protection nature / milieu aquatique

Association Rivière Rhône Alpes (ARRA)	<i>BIGUE</i>	<i>Julien</i>
AVENIR - CEN38	<i>JUTON</i>	<i>Mathieu</i>
Chassezac (CR) - Synd du Chassezac	<i>FAURE</i>	<i>Emmanuelle</i>
Chassezac (CR) - Synd du Chassezac	<i>CAILHOL</i>	<i>Cécile</i>
Chassezac (CR) - Synd du Chassezac	<i>GSEGNER</i>	<i>Gérard</i>
Conservatoire Espaces Naturels RA - 07-26	<i>PASCAULT</i>	<i>Benoît</i>
Ecologie indépendante	<i>BERENGER</i>	<i>Myrtille</i>
Ecologie (étudiante)	<i>VERHAEGHE</i>	<i>Victoria</i>
FRAPNA - Région	<i>MOINE</i>	<i>Dimitri</i>
Isère en Tarentaise (CR) - Assemblée Tarentaise Vanoise	<i>MAUSSIN</i>	<i>Marie</i>
LPO 74 (<i>à confirmer</i>)	<i>DOUTAU</i>	<i>Baptiste</i>
ONEMA - Délég RA	<i>ROSET</i>	<i>Nicolas</i>
ONEMA 84	<i>MOLLET</i>	<i>Sébastien</i>
PN Cévennes	<i>MANCHE</i>	<i>Yannick</i>
PNR Monts d'Ardèche	<i>COCATRE</i>	<i>Damien</i>
Formateur (écologue) associé au CREPS de Vallon Pt d'Arc	<i>PEYRONEL</i>	<i>Olivier</i>
Sud Grésivaudan (CR) - Com Com Pays de Saint Marcellin	<i>LAVERGNE</i>	<i>Vincent</i>
Sud Grésivaudan (CR) - Com Com Pays de Saint Marcellin	<i>GIRIN</i>	<i>Agathe</i>
Sud Grésivaudan (CR) - Com Com Pays de Saint Marcellin	<i>PRINA</i>	<i>Alexandre</i>

Monde partenaires

Conseil Général 07	<i>GUILLEMET</i>	<i>Dominique</i>
Conseil Général 38	<i>AMEZIANE</i>	<i>Yannis</i>
CREPS de Vallon Pt d'Arc	<i>BERLAND</i>	<i>Nicolas</i>
Ministère de l'Ecologie	<i>PERRIN</i>	<i>Thérèse</i>
Ministère de l'Ecologie	<i>ALLAG-DHUISME</i>	<i>Fabienne</i>
Ministère Jeunesse et Sports	<i>MONNEREAU</i>	<i>Richard</i>
Ministère Jeunesse et Sports - DRJSCS Corse	<i>OLIVE</i>	<i>Thierry</i>
PNR Bauges	<i>RICHELOT</i>	<i>Guillaume</i>
Univ Savoie - EDYTEM	<i>PERRIN-MALTERRE</i>	<i>Clémence</i>
Gens de Rivière - Formateur	<i>GARCIA</i>	<i>Grégory</i>

Mountain Wilderness

Mountain Wilderness France (MW) - salariée	<i>GRASMICK</i>	<i>Carmen</i>
Mountain Wilderness France (MW) - administratrice	<i>LUCZYSZYN</i>	<i>Hélène</i>
Mountain Wilderness France (MW) - administrateur	<i>FERNANDEZ</i>	<i>Billy</i>
Mountain Wilderness France (MW) - administrateur	<i>THEVENON</i>	<i>Jean</i>
Mountain Wilderness France (MW) - président	<i>MEIGNAN</i>	<i>Frédi</i>
Mountain Wilderness France (MW) - administrateur	<i>ABEL</i>	<i>Jean-David</i>
Mountain Wilderness France (MW) - adhérent	<i>GRUFFAZ</i>	<i>Frédéric</i>
GEN-TEREO - bureau d'études en écologie aquatique	<i>DOS SANTOS</i>	<i>Anne</i>
INTERMEDE - animateur des rencontres	<i>BOISSIER</i>	<i>Martin</i>



1^{ère} Rencontres régionales

CANYONISME ET ENVIRONNEMENT EN RHÔNE-ALPES

18 - 19 octobre 2014
sud grésivaudan (isère)



mountainwilderness

veille au maintien des équilibres
LA MONTAGNE ABRITE HOMMES ET MILIEUX NATURELS

remet en cause les pratiques déraisonnables
LA MONTAGNE N'EST PAS A VENDRE

propose des approches douces pour la montagne
LA MONTAGNE EST UN ESPACE FRAGILE



5, Place Bir-Hakeim - 38000 Grenoble - tél. 04 76 01 89 08
www.mountainwilderness.fr - contact@mountainwilderness.fr
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE ET AGREEE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ILS SOUTIENNENT NOS ACTIONS EAUX VIVES ET ENVIRONNEMENT

